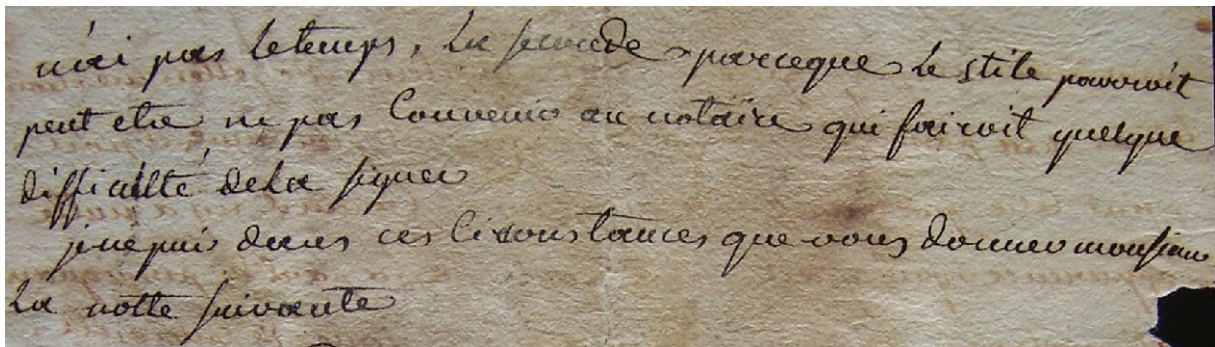
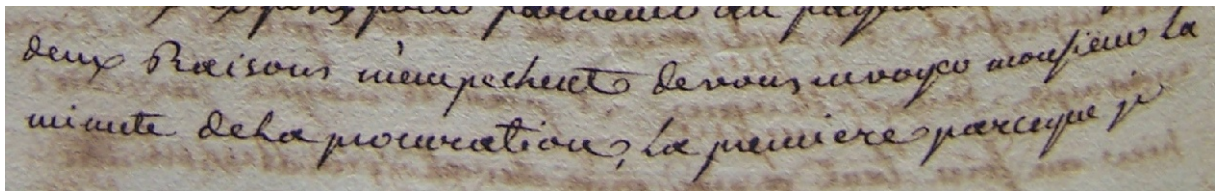


Les tribulations du chercheur (suite)

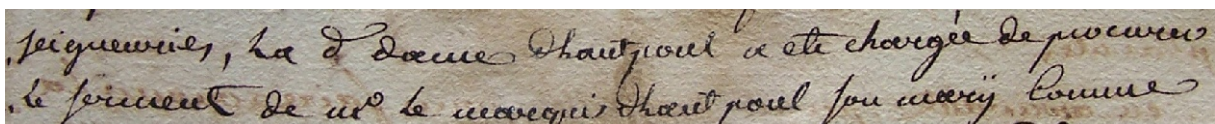
En compulsant aux archives départementales de l'Aude une des liasses relatives à la famille d'Hautpoul, je tombais avec étonnement sur une lettre dont certains passages m'interpelaient plus particulièrement. L'auteur, maître Joli, l'un des notaires attachés à cette famille, y évoquait la pierre de sépulture de la marquise d'Hautpoul, décédée quelques mois plus tôt, et regrettait que son confrère n'en validât le projet. C'est du moins ce qu'une première lecture m'invitait à penser. Je photographiais les quatre pages composant la lettre en me promettant d'y revenir en détail un peu plus tard.



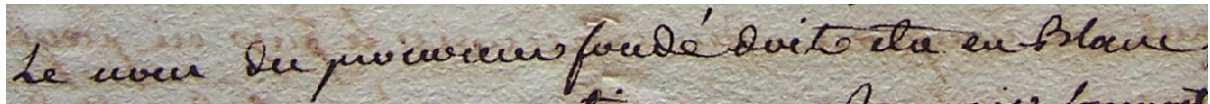
Deux raisons m'empêchent de vous envoyer Monsieur la Minute de la procuration. La première parce que je n'ai pas le temps, la seconde parce que la stèle pourrait peut-être ne pas convenir au notaire qui fairait quelque difficulté de la signer.

Je ne puis dans ces circonstances que vous donner Monsieur la notte suivante.

Deux autres passages apportaient une note supplémentaire de mystère.

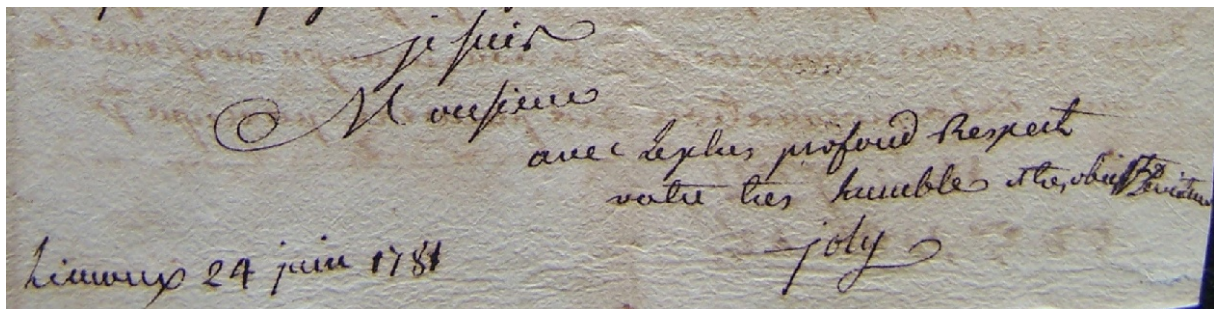


La dite Dame d'Hautpoul a été chargée de procurer le serment de M. le marquis d'Hautpoul son mary.



Le nom du procureur fondé doit être en blanc.

De prime abord, les termes de cette lettre, datée du 24 juin 1781, laissaient entrevoir un possible dissentiment entre deux officiers publics sur la façon dont l'épitaphe de la marquise d'Hautpoul, décédée depuis peu, se présentait ! Je laisse au chercheur averti le soin de mesurer, si elle s'avérait exacte, et dans le contexte de l'histoire de Rennes-le-Château, l'importance d'une telle information !



Pour ma part, lorsque je compulse des liasses de documents aux archives départementales, je les lis d'abord rapidement, en diagonale, afin d'y détecter une information éventuellement intéressante. Quand c'est le cas, je photographie ensuite le document et le repasse plus tard à une lecture plus approfondie.

Mais hélas, quelques heures après ma découverte, cette seconde lecture, plus minutieuse, me ramenait à de moins extraordinaires informations. Ce que j'avais pris tout d'abord pour l'expression « *la stèle* » était en réalité « *le stile* » dont l'écriture manuscrite, la substitution du « y » par un « i », et une trop rapide lecture m'avaient quelque peu égaré.

« ... parce que « *le stile* » pouvait peut-être ne pas convenir au notaire qui faisait quelque difficulté de la signer. ».

La phrase n'avait, à l'évidence, plus le même sens !

En réalité, la marquise d'Hautpoul, mentionnée dans cette missive, n'était pas la seigneuresse de Rennes-le-Château mais sa cousine, la marquise de Bugarach et Sougraignes. Le mobile de cette correspondance notariale n'était pas « *la stèle* » mais une indemnité réclamée par le sieur *Audonnet* au sujet de la reconstruction d'une métairie.

Patrick Mensior